

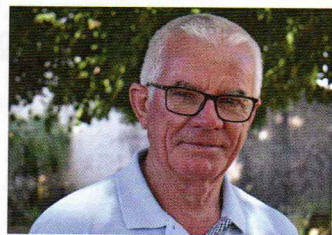
# L'Écho Du Lignon



## AU SOMMAIRE

Le mot du maire ..... p1  
 Conseil Municipal ..... p2-14  
 École ..... p15  
 APE ..... p16  
 AACS ..... p17  
 Bibliothèque ..... p18  
 Club photos ..... p19  
 ACCA ..... p20  
 Sun Dance ..... p20  
 MAM ..... p21  
 Informations ..... p21-24

## Le mot de Patrick



Soulignonnaises,  
 Soulignonnais,

Après quarante trois années, dont dix huit en tant que Maire, j'ai décidé de passer la main à une nouvelle équipe, rajeunie, enthousiaste, motivée et pleine de projets pour la commune.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée pendant tout ce temps auquel j'ai eu plaisir à servir la commune et la communauté de communes, accompagné par des équipes ouvertes à la discussion et aux échanges constructifs toujours dans l'intérêt général.

Je souhaite le meilleur à cette nouvelle municipalité et à vous toutes et tous pour les années à venir.

Bien cordialement.

**Patrick MACHÉFERT**

## Le mot du Maire



Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Patrick pour toutes ces années consacrées au service de notre commune. Son engagement et sa passion ont permis de défendre avec ferveur les intérêts de notre territoire. Aujourd'hui, une nouvelle équipe prend le relais, animée par la même volonté de répondre au mieux aux attentes de tous les habitants et de continuer à œuvrer pour le bien commun.

Le site internet mis en place pour la commune vient de célébrer sa première année d'existence. Son bilan, très positif, est détaillé en page 23 du journal. Vous pouvez y retrouver l'intégralité des séances du conseil municipal, les arrêtés préfectoraux concernant la commune, ainsi que de nombreuses rubriques dédiées à la vie locale.

Vous avez été nombreux à venir découvrir le Bar « En Bulle », présent dans la commune jusqu'à la fin du mois d'octobre, tous les vendredis des semaines paires. Le futur de ce lieu est

de devenir un rendez-vous de convivialité et d'échange apprécié entre les habitants.

La première rencontre organisée entre les élus et les associations a également permis aux participants de faire connaissance avec l'ensemble des conseillers municipaux présents. D'autres moments de rencontre vous seront proposés prochainement et nous espérons vous y voir nombreux.

Chaque association de la commune prépare ses animations pour le plus grand plaisir de tous. Vous pouvez toujours les rejoindre afin de les aider à organiser au mieux leurs événements : sans l'implication de bénévoles, les associations ne pourraient pas exister.

Dans un souci de proximité, vous trouverez au dos du journal la liste des conseillers référents dans vos villages et hameaux. N'hésitez pas à les solliciter, ainsi que les adjoints et moi-même, pour toute question ou suggestion.

Profitez bien de ces belles journées qui s'annoncent et surtout prenez bien soin de vous et des vôtres.

**Christine MILLERAND**



## Les horaires

### Mairie

05 46 93 94 14  
 lundi et mercredi de 9h à 12h  
 le vendredi de 15h à 18h.

### Garderie périscolaire

05 46 93 71 72  
 lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h30.

### Bibliothèque

Tous les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00

## Les activités dans votre commune

### Tennis de table

Tous les lundis de 17h30 à 20h

Animateur :

**Daniel Bernard**

Tél : 06 78 68 87 02



### Fitness

Ados/adultes Tous les mardis de 20h à 21h.

### Zumba

Tous les jeudis de 19h45 à 20h45.

### Cours de danse

Tous les mardis  
 16h30-17h15 : 4 à 6 ans  
 17h15-18h15 : 7 à 10 ans

Tous les jeudis  
 18h30-19h30 : 12 à 18 ans  
 Renseignements et inscriptions auprès de Katia au  
 06 70 04 70 64



## SEANCE DU 2 FÉVRIER 2026

### ORDRE DU JOUR

|   |         |
|---|---------|
| ⇒ Avis sur modification des statuts de la SPL   | 2026-01 |
| ⇒ Avis sur modification des statuts du SDEER  | 2026-02 |
| ⇒ Avis sur projet d'implantation d'un parc éolien n° 2 sur BALANZAC – STE GEMME         | 2026-03 |
| ⇒ Subventions aux associations – 2026   | 2026-04 |
| ⇒ Logement n° 2 – Isolation extérieure – Demande de subvention au Conseil Départemental | 2026-05 |
| ⇒ Travaux 2026  |         |

#### ⇒ Avis sur le projet de modification des statuts de la SPL

2026-01

Vu la demande d'avis de la commune par la SPL (Société Publique Locale) sur la proposition de modification 2025 des statuts, le Maire expose au Conseil Municipal les principales modifications.

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ **Donne un avis favorable à la modification 2025 des statuts de la SPL.**

#### ⇒ Avis sur le projet de modification des statuts du SDEER

2026-02

M. le Maire rappelle que les statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) auquel adhère la commune, sont actuellement définis par l'arrêté préfectoral du 14/08/2024, date de leur dernière modification (la création du SDEER datant de 1949).

Lors de sa réunion du 24/11/2025, le Comité syndical du SDEER a délibéré pour faire modifier les statuts dans le but que le syndicat puisse réaliser ou participer à la réalisation, au financement et au maintien en conditions opérationnelles d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) et s'en constituer Autorité locale compétente.

M. le Maire donne lecture de la délibération du SDEER et de cette modification qui consiste à amender les statuts comme suit :

- A l'article 2, après le 3<sup>ème</sup> alinéa du d) consacré aux « activités accessoires », il est inséré l'alinéa suivant :  
« Le syndicat peut réaliser ou participer à la réalisation, au financement et au maintien en conditions opérationnelles d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) ou d'un orthophotoplan compatible avec les exigences de la réglementation anti-endommagement (article L554-1 et R554-1 et suivants du Code de l'environnement). Il peut s'en constituer Autorité locale compétente »

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

⇒ **Donne un avis favorable au projet de modification des statuts du SDEER, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 24/11/2025.**

#### ⇒ Avis sur le projet d'implantation d'un parc éolien n° 2 sur les communes de BALANZAC et STE GEMME

2026-03

**Vu** l'enquête publique sur l'implantation d'un parc éolien des Rouches sur les communes de Balanzac et Ste Gemme du 27/01/2026 au 26/02/2026 ;

**Vu** la demande d'avis sur le projet par la Préfecture de Charente-Maritime ;

**Vu** la note explicative de synthèse adressée aux Conseillers Municipaux le 27/01/2026 ;

**Vu** la délibération n° 2024-16 du 03/06/2024, où le Conseil Municipal avait donné un avis défavorable au projet d'installation d'un parc éolien sur les communes de STE GEMME et BALANZAC ;

**Vu** l'arrêté du 14/04/2025, où le Préfet a porté refus d'autorisation environnementale d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur les communes de Ste GEMME et BALANZAC. Ce refus était motivé par le fait que le projet était de nature à porter atteinte à la sécurité publique.

Le Conseil Municipal de SOULIGNONNE, renouvelle son opposition à l'implantation d'éoliennes sur son territoire et ceux des communes environnantes.

La commune de SOULIGNONNES encourage les projets d'énergie renouvelables alternatifs et adaptés à son territoire qui contribue à la transition énergétique par des solutions respectueuses de l'environnement et du cadre de vie locale.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ **Donne un avis défavorable à l'implantation du parc éolien des Rouches sur les communes de Balzac et Ste Gemme.**

#### **Subventions aux associations - 2026**

**2026-04**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de verser aux associations pour l'exercice 2026, les subventions telles que figurant ci-dessus :

| Associations                                 | Subventions       |
|--|-------------------|
| ACCA   | 300,00 €          |
| Association parents d'élèves de SOULIGNONNES | 900,00 €          |
| ASSOCIATION ANIMATION CULTURE SPORT          | 1 500,00 €        |
| ASSOCIATION JEUNES SOULIGNONNAIS             | 300,00 €          |
| Association des donneurs de sang             | 60,00 €           |
| Association des paralysés de France          | 60,00 €           |
| Association FRANCAISE SCLEROSE EN PLAQUE     | 60,00 €           |
| Centre rég. Lutte contre le cancer           | 60,00 €           |
| France adot 17 (dons d'organes)              | 60,00 €           |
| France ALZHEIMER 17                          | 60,00 €           |
| SOLCANPO                                     | 200,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>3 260,00 €</b> |

#### **Logement 2 – Isolation extérieure – Demande de subvention au Conseil**

**Départemental**

**2026-05**

Le maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le choix du Conseil municipal, dans sa séance du 8/12/2025, concernant les devis reçus pour l'isolation extérieure du logement 2 sis 1 route de Pont-l'Abbé. (Devis RENOV'HABITAT, OSMOSE et OTB VIAUD (choix lors de la séance du 08/12/2025). L'entreprise choisit est

Devis OTB VIAUD 29 308,70 € HT soit 30 920,68 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ **accepte le devis présenté par OTB VIAUD d'un coût de 29 308,70 € HT soit 30 920,68 € TTC**  
 ⇒ **demande une subvention de 35% au Conseil Départemental soit 10 258,05 € (Maintien du patrimoine)**  
 ⇒ **autorise le Maire à signer tous les documents concernant cette opération**

#### **Travaux 2026**

- Four à pain Restauration de la sole. Devis le SAS 2 780 € TTC. Validé
- Bibliothèque : pose chassis fixe et ouvrants. Devis JC MENUISERIE CHARPENTE 811 € TTC. Validé
- Garderie : rénovation de la toiture préau. Devis JC MENUISERIE CHARPENTE 3 450 € TTC. Validé
- Révision du DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie). Devis RESE 730 €. Validé
- Dépôt de verre cimetièrre : aménagement par gravillons.  
Devis PAPIN 6 815 € - Devis TP JOLLY 5 984 €
- Voirie impasse de la Tour : bicouche. Devis TP JOLLY 2 333 € TTC. Validé

## SEANCE DU 2 MARS 2026

### ORDRE DU JOUR

|  |         |
|--|---------|
| ⇒ Avis sur l'autorisation environnementale de PICOTY         | 2026-06 |
| ⇒ SDEER – Convention effacement réseau télécom               |         |
| ⇒ Travaux 2026 : log 3-élagage-dépôt de verre cimetière      |         |
| ⇒ 30 millions d'amis - Convention de stérilisation des chats | 2026-07 |
| ⇒ Vote du CFU 2025   | 2026-08 |
| ⇒ Affectation du résultat 2025 au BP 2026                    | 2026-09 |

#### ⇒ Avis sur la demande d'autorisation environnementale relative à la création d'une installation de transit d'huiles usagées et d'eaux hydrocarburées sur la commune de CORME-ROYAL par la société PICOTY ATLANTIQUE SERVICES 2026-06

Vu l'avis de consultation du public par voie électronique du 09/02/2026 au 11/05/2026 ;

Vu la demande d'avis sur la demande d'autorisation environnementale relative à la création d'une installation de transit d'huiles usagées et d'eaux hydrocarburées sur la commune de CORME-ROYAL par PICOTY ATLANTIQUE SERVICES par la Préfecture de Charente-Maritime ;

Vu l'avis de consultation adressé aux Conseillers Municipaux le 24/02/2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Donne un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale relative à la création d'une installation de transit d'huiles usagées et d'eaux hydrocarburées sur la commune de CORME-ROYAL par PICOTY ATLANTIQUE SERVICES.

#### ⇒ SDEER – Effacement du réseau TELECOM aux Mouniers

- Devis SDEER : préparation réseau éclairage public : 290,00 € TTC. Validé
- Devis SDEER de génie civil effacement TELECOM : 7 166,00 € TTC. Validé
- Le Maire est autorisé à signer la convention SDEER de génie civil effacement TELECOM.

#### ⇒ Travaux 2026

- Salle des fêtes. Réfection peinture des murs et portes. Devis de JLDPEINTURE 9 345,00 € TTC. 2 autres devis sont demandés.
  - Eglise : peinture de la porte. Devis JLDPEINTURE 579,70 € TTC. Validé
  - Tracteur : remplacement de 2 pneus arrière. Devis RICHAUDEAU 1 650 € TTC.  
Devis AGRIVISION 1 749,34 € TTC
- Le devis RICHAUDEAU est validé.
- Voirie - Marquage au sol. Devis L SIGNAL 2 310,00 € TTC. Validé
  - Logement 3 - Réparation vélux. Devis JC MENUISERIE 804,00 € TTC. Validé
  - Voirie élagage route des Essards. Devis PAPIN CEDRIC ELAGAGE 3 120,00 € TTC. Validé.
  - Dépôt de verre cimetière - Réfection du sol (gratter, décaisser, calcaire et revêtement)  
Devis PAPIN 6 815,00 € TTC - Devis JOLLY 5 984,00 € - Devis CORNUAULT 9 040,00 € TTC.  
Devis JOLLY validé.

#### ⇒ Fondation 30 millions d'amis - Convention 2026 de stérilisation et identification de chats libres sauvages 2026-07

Sur sollicitation de la commune, la Fondation « 30 millions d'amis » propose de stériliser et identifier les chats libres sauvages pour la régulation de cette population.

Une convention est présentée au Conseil Municipal pour une estimation de 25 chats pour 2026. La participation de l'association est de 2 750 € (100 € / mâle - 120 € / femelle). Selon le vétérinaire choisi, le surplus s'il y a, sera à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ⇒ De s'engager dans la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages de la commune.
- ⇒ Autorise le Maire à signer la convention 2026

⇒ Vote du CFU 2025

2026-08

Compte Financier Unique budget principal :

| Libellés                    | Fonctionnement       |                       | Investissements      |                       | Ensemble             |                       |
|-----------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
|                             | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents | Dépenses ou déficits | Recettes ou excédents |
| Prévus au BP                | 984 387,21           | 984 387,21            | 123 987,00           | 123 987,00            | 1 108 374,21         | 1 108 374,21          |
| Résultats reportés          |                      | 443 989,21            |                      | 12 289,25             |                      | 456 278,46            |
| Opérations de l'exercice    | 488 498,57           | 540 772,56            | 112 881,39           | 14 678,33             | 601 379,96           | 555 450,89            |
| <b>Totaux</b>               | <b>488 498,57</b>    | <b>984 761,77</b>     | <b>112 881,39</b>    | <b>26 967,58</b>      | <b>601 379,96</b>    | <b>1 011 729,35</b>   |
| <b>Résultat de clôture</b>  |                      | <b>496 263,20</b>     | <b>85 913,81</b>     |                       |                      | <b>410 349,39</b>     |
| Restes à réaliser           |                      |                       | 6 183,00             |                       | 6 183,00             |                       |
| <b>Résultats définitifs</b> |                      | <b>496 263,20</b>     | <b>92 096,81</b>     |                       |                      | <b>404 166,39</b>     |

⇒ Budget principal 2026 - Affectation du résultat de l'exercice 2025

2026-09

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2025,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2026,

Constatant que le CFU (Compte Financier Unique) présente les résultats suivants :

|   |                     |
|---|---------------------|
| Excédent de fonctionnement :                  | 52 273,99 €         |
| Excédent reporté de :                         | 443 989,21 €        |
| <b>Excédent de fonctionnement cumulé de :</b> | <b>496 263,20 €</b> |
| Déficit d'investissement :                    | 85 913,81 €         |
| Déficit de restes à réaliser :                | 6 183,00 €          |
| <b>Soit un déficit de financement de :</b>    | <b>92 096,81 €</b>  |

Décide, sur proposition du Maire, à l'unanimité, d'affecter au budget 2026 le résultat précédemment indiqué, comme suit :

|   |              |
|---|--------------|
| Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : excédent      | 496 263,20 € |
| <b>Solde disponible affecté comme suit :</b>          |              |
| Excédent reporté de fonctionnement au compte 002 (RF) | 404 166,39 € |
| Affectation complémentaire au compte 1068 (RI)        | 92 096,81 €  |
| Déficit d'investissement au compte 001(DI)            | 85 913,81 €  |

# Mairie de SOULIGNONNES

## SEANCE DU 20 MARS 2026

### ORDRE DU JOUR

|  |    |
|--|----|
| ⇒ Election du maire                            | PV |
| ⇒ Détermination du nombre des adjoints         | PV |
| ⇒ Election des adjoints                        | PV |
| ⇒ Détermination des conseillers communautaires | PV |

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

|                     |                     |                     |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| MILLERAND Christine | DUCAULA Christine   | BOUCHERIT Dominique |
| BERNARD Daniel      | BUREAU Éric         | CHABANEIX Malvina   |
| DUFAUX Joël         | DENECHAUD J. Claude | DENIS Céline        |
| CAILLAUD Nadège     | LONGUET Valérie     | PALMIER Magalie     |
| EGRETEAU Michel     | LABRUNIE Ophélie    |                     |

Absent excusé : HUBERT Dominique

### 2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... 13
- f. Majorité absolue <sup>1</sup> ..... 8

| INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS |                   |
|--|-----------------------------|-------------------|
|  | En chiffres                 | En toutes lettres |
| MILLERAND Christine                      | 13                          | Treize            |

### 2.7. Proclamation de l'élection du maire

**Mme MILLERAND Christine** a été proclamé(e) maire et a été immédiatement installé(e).

### 3.1. Nombre d'adjoints

<sup>1</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à **4** le nombre des adjoints au maire de la commune.

### **3.3. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....14
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] .....14
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 8

| INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE<br>CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE<br>DE LISTE<br><br>(dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES |                   |
|---|---------------------|-------------------|
|   | En chiffres         | En toutes lettres |
| DUCAYLA Christine   | 14                  | quatorze          |

### **3.6. Proclamation de l'élection des adjoints**

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par **Mme DUCAYLA Christine**. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation ci-jointe.

**1<sup>er</sup> adjoint : DUCAYLA Christine**

**2<sup>ème</sup> adjoint : BOUCHERIT Dominique**

**3<sup>ème</sup> adjoint : LONGUET Valérie**

**4<sup>ème</sup> adjoint : BERNARD Daniel**

### **Détermination des conseillers communautaires**

**Maire : Christine MILLERAND**

**1<sup>ER</sup> Adjoint : Christine DUCAYLA**

## SEANCE DU 30 MARS 2026

### ORDRE DU JOUR

|   |           |
|---|-----------|
| ⇒ Indemnité du Maire et des adjoints                  | 2026 - 11 |
| ⇒ Elections des délégués                              | 2026 - 12 |
| ⇒ SPL - Désignation référents aux 2 assemblées        | 2026 - 13 |
| ⇒ Syndicat de voirie – Désignation d'un délégué       | 2026 - 14 |
| ⇒ SDEER - Désignation d'un délégué                    | 2026 - 15 |
| ⇒ Commission d'appel d'offres                         | 2026 - 16 |
| ⇒ Proposition commission communale des impôts directs | 2026 - 17 |
| ⇒ Vote du taux des 3 taxes                            | 2026 - 18 |
| ⇒ Questions diverses                                  |           |

### ⇒ Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

2026-11

⇒ Le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

| FONCTION                 | Taux maximal                    | POURCENTAGE<br>IB 1027 IM 830 | MONTANT<br>MENSUEL BRUT au<br>20/03/2026 |
|--------------------------|---------------------------------|-------------------------------|--|
| Maire                    | 100 % de l'indice brut terminal | 44,3 %                        | 1 820,96                                 |
| 1 <sup>er</sup> adjoint  | 100 % de l'indice brut terminal | 11,77 %                       | 485,04                                   |
| 2 <sup>ème</sup> adjoint | 100 % de l'indice brut terminal | 11,77 %                       | 485,04                                   |
| 3 <sup>ème</sup> adjoint | 100 % de l'indice brut terminal | 11,77 %                       | 485,04                                   |
| 4 <sup>ème</sup> adjoint | 100 % de l'indice brut terminal | 11,77 %                       | 485,04                                   |
| Total mensuel            |                                 |                               | 3 762,00                                 |

Les indemnités de fonction des adjoints, à partir de la date des arrêtés de délégation, et celle du Maire sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation de l'indice terminal de la fonction publique.

⇒ d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Cette délibération est prise sans que les intéressés aient pris part au vote des indemnités les concernant.

## ⇒ Elections des délégués

2026-12

**EAU 17**

|           |                |           |             |
|-----------|----------------|-----------|-------------|
| Titulaire | BERNARD DANIEL | Suppléant | DUFAUX JOËL |
|-----------|----------------|-----------|-------------|

**SYNDICAT DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE**

|           |                     |           |             |
|-----------|---------------------|-----------|-------------|
| Titulaire | MILLERAND CHRISTINE | Suppléant | BUREAU ÉRIC |
|-----------|---------------------|-----------|-------------|

**SYNDICAT INFORMATIQUE**

|           |                  |           |                  |
|-----------|------------------|-----------|------------------|
| Titulaire | HUBERT DOMINIQUE | Suppléant | CAILLAUD NADÈGE  |
|           |                  | Suppléant | LABRUNIE OPHÉLIE |

**UNIMA**

|           |                     |           |             |
|-----------|---------------------|-----------|-------------|
| Titulaire | BOUCHERIT DOMINIQUE | Suppléant | DUFAUX JOËL |
| Titulaire | BERNARD DANIEL      |           |             |

**SIVU CEG SAINT-PORCHAIRE**

|           |                 |           |                 |
|-----------|-----------------|-----------|-----------------|
| Titulaire | LONGUET VALÉRIE | Titulaire | PALMIER MAGALIE |
|-----------|-----------------|-----------|-----------------|

**Délégués de la commission de contrôle des listes électorales**

|         |                        |                 |                                |                 |
|---------|------------------------|-----------------|--------------------------------|-----------------|
|         | Conseiller municipal   | EGRETEAU MICHEL | Conseiller municipal suppléant | PALMIER MAGALIE |
| Hors CM | Délégué administration | GIRAUDEAU DANY  | Délégué suppléant admin        | OCTEAU GÉRARD   |
| Hors CM | Délégué TGI            | COMBAUD MICHEL  | Délégué suppléant TGI          | GRADAIVE DANY   |

**Conseiller chargé des questions de défense**

|           |                |
|-----------|----------------|
| Titulaire | BERNARD DANIEL |
|-----------|----------------|

**Référents tempête : erdf et associations des maires**

|           |                     |           |                   |
|-----------|---------------------|-----------|-------------------|
| Titulaire | MILLERAND CHRISTINE | Titulaire | CHABANEIX MALVINA |
|-----------|---------------------|-----------|-------------------|

**Délégués intercommunaux de la commission des impôts directs**

|           |                |
|-----------|----------------|
| Titulaire | GIRAUDEAU DANY |
|-----------|----------------|

**Représentant communal du CNAS**

|         |              |
|---------|--------------|
| Délégué | DENIS CÉLINE |
|---------|--------------|

**Délégué intercommunal de la commission piégeage des ragondins**

|           |                     |
|-----------|---------------------|
| Titulaire | BOUCHERIT DOMINIQUE |
|-----------|---------------------|

**Délégué intercommunal de la commission URBANISME**

|           |                |
|-----------|----------------|
| Titulaire | BERNARD DANIEL |
|-----------|----------------|

**Référent tourisme**

|           |                   |
|-----------|-------------------|
| Titulaire | DUWAYLA CHRISTINE |
|-----------|-------------------|

**Référent Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA)**

|           |                |
|-----------|----------------|
| Titulaire | BERNARD DANIEL |
|-----------|----------------|

**Référent comité LEADER GAL de Pays Saintonge Romane**

|           |                     |
|-----------|---------------------|
| Titulaire | MILLERAND CHRISTINE |
|-----------|---------------------|

**Référent "Savoir Faire Cognac" - Pays Saintonge Romane**

|           |                     |
|-----------|---------------------|
| Titulaire | BOUCHERIT DOMINIQUE |
|-----------|---------------------|

**Référents intercommunaux de la commission Projet alimentaire territorial**

|           |                   |           |                       |
|-----------|-------------------|-----------|-----------------------|
| Titulaire | DUCAYLA CHRISTINE | Suppléant | DENECHAUD JEAN-CLAUDE |
|-----------|-------------------|-----------|-----------------------|

**Référents intercommunaux de la commission Projet local de santé**

|           |                 |           |                 |
|-----------|-----------------|-----------|-----------------|
| Titulaire | CAILLAUD NADÈGE | Suppléant | EGRETEAU MICHEL |
|-----------|-----------------|-----------|-----------------|

**Référent incendie et secours**

|           |                |
|-----------|----------------|
| Titulaire | BERNARD DANIEL |
|-----------|----------------|

⇒ **SPL (Société Publique Locale) – Désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale et d'un délégué au sein de l'assemblée spéciale** 2026-13

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ⇒ d'adopter le vote à main levée,
- ⇒ de désigner MILLERAND Christine, représentant au sein de l'Assemblée Générale de la SPL départementale, et M. HUBERT Dominique en tant que suppléant
- ⇒ de désigner MILLERAND Christine, délégué au sein de l'Assemblée Spéciale de la SPL départementale, et M. HUBERT Dominique en tant que suppléant

⇒ **Désignation de représentants au collège électoral du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du département de la Charente-Maritime** 2026-14

- ⇒ décide de désigner M. BOUCHERIT Dominique en qualité de représentant au collège cantonal qui éliront les délégués au comité syndical du Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime.

⇒ **Désignation de l'électeur chargé d'élire les délégués titulaires et suppléants des communes du canton de St Porchaire au comité du SDEER (Syndicat d'électrification)** 2026-15

- ⇒ désigne, pour prendre part à l'élection des délégués titulaires et suppléants des communes du canton de ST PORCHAIRE au comité syndical du SDEER :  
M. Dominique BOUCHERIT

⇒ Commissions municipales*commission du service à la population*

| Présidente          | Membres         |                   |
|---------------------|-----------------|-------------------|
| MILLERAND Christine | LONGUET VALERIE | CHABANEIX MALVINA |
|                     | CAILLAUD NADEGE | DENIS CELINE      |
|                     | PALMIER MAGALIE |                   |

*commission de l'aménagement du territoire et de l'environnement*

| Présidente          | Membres             |                  |
|---------------------|---------------------|------------------|
| MILLERAND Christine | DUCAYLA CHRISTINE   | DUFAUX JOEL      |
|                     | BOUCHERIT DOMINIQUE | LABRUNIE OPHELIE |
|                     | BERNARD DANIEL      | HUBERT DOMINIQUE |
|                     | LONGUET VALERIE     | DENIS CELINE     |
|                     | BUREAU ERIC         | CAILLAUD NADEGE  |
|                     | EGRETEAU MICHEL     |                  |

*commission du personnel Communal*

| Présidente          | Membres             |                 |
|---------------------|---------------------|-----------------|
| MILLERAND Christine | DUCAYLA CHRISTINE   | LONGUET VALERIE |
|                     | BOUCHERIT DOMINIQUE | BERNARD DANIEL  |

*commission des finances*

| Présidente          | Membres             |                  |
|---------------------|---------------------|------------------|
| MILLERAND Christine | DUCAYLA CHRISTINE   | LONGUET VALERIE  |
|                     | BOUCHERIT DOMINIQUE | DUFAUX JOEL      |
|                     | BERNARD DANIEL      | HUBERT DOMINIQUE |

*commission urbanisme, travaux et assainissement*

| Présidente          | Membres        |                     |
|---------------------|----------------|---------------------|
| MILLERAND Christine | BERNARD DANIEL | BOUCHERIT DOMINIQUE |
|                     | DUFAUX JOEL    | DENECHAUD J CLAUDE  |

*commission des affaires scolaires, péri-scolaires et garderie*

| Présidente             | Membres             |                   |
|------------------------|---------------------|-------------------|
| MILLERAND Christine    | DUCAYLA CHRISTINE   | PALMIER MAGALIE   |
|                        | LABRUNIE OPHELIE    | CHABANEIX MALVINA |
|                        | LONGUET VALERIE     | CAILLAUD NADEGE   |
| Délégués conseil école | MILLERAND CHRISTINE | DUCAYLA CHRISTINE |

*commission de la gestion du patrimoine*

| Présidente          | Membres             |             |
|---------------------|---------------------|-------------|
| MILLERAND Christine | BOUCHERIT DOMINIQUE | DUFAUX JOEL |
|                     | DUCAYLA CHRISTINE   | BUREAU ERIC |
|                     | BERNARD DANIEL      |             |

## commission pour la jeunesse, animations et associations

| Présidente          | Membres            |                   |
|---------------------|--------------------|-------------------|
| MILLERAND Christine | LONGUET VALERIE    | CHABANEIX MALVINA |
|                     | LABRUNIE OPHELIE   | BUREAU ERIC       |
|                     | DENECHAUD J CLAUDE | BERNARD DANIEL    |

## commission de la communication

| Président           | Membres          |                    |
|---------------------|------------------|--------------------|
| MILLERAND Christine | BERNARD DANIEL   | BUREAU ERIC        |
|                     | HUBERT DOMINIQUE | DENECHAUD J CLAUDE |

## commission pour la sécurité, voirie et éclairage public

| Président           | Membres             |                |
|---------------------|---------------------|----------------|
| MILLERAND Christine | BOUCHERIT DOMINIQUE | BERNARD DANIEL |
|                     | HUBERT DOMINIQUE    | DUFAUX JOEL    |
|                     | EGRETEAU MICHEL     |                |

⇒ Commission d'appel d'offres

2026-16

| Président              | Membres             | Suppléants       |
|------------------------|---------------------|------------------|
| MILLERAND<br>Christine | DUCAYLA Christine   | LONGUET Valérie  |
|                        | BOUCHERIT Dominique | DUFAUX Joël      |
|                        | BERNARD Daniel      | HUBERT Dominique |

⇒ Proposition pour constitution de la commission communale des impôts direct

2026-17

|              | 1ère liste            | 2ème liste         |                    |
|--------------|-----------------------|--------------------|--------------------|
| Titulaire    | BERNARD Daniel        | GIRAUDEAU Dany     |                    |
| Titulaire    | BOUCHERIT Dominique   | PALMIER Magali     |                    |
| Titulaire    | DENECHAUD Jean-Claude | LABRUNIE Ophélie   |                    |
| Titulaire    | EGRETEAU Michel       | BOUCHET Evelyne    |                    |
| Titulaire    | DUCAYLA Christine     | OCTEAU Gérard      |                    |
| hors commune | Titulaire             | DANIEZ Jean-Pierre | COCHON Christian   |
|              | suppléant             | DUFAUX Joël        | CAILLAUD Claude    |
|              | suppléant             | HUBERT Dominique   | DENIS Céline       |
|              | suppléant             | BUREAU Éric        | NOUGAREDE Isabelle |
|              | suppléant             | LONGUET Valérie    | CAILLAUD Nadège    |
|              | suppléant             | CHABANEIX Malvina  | COMBAUD Michel     |
| hors commune | suppléant             | COUTIN Gérard      | COMBAUD Guy        |

⇒ Vote du taux des 3 taxes

2026-18

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexes et suivants relatifs au vote des taux,

**Vu** l'état 1259 portant modification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2025

Madame le Maire expose au Conseil Municipal les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 274 700,00 €,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, **le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1 % les taux des 3 taxes**

⇒ **et fixe les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :**

|  | Taux 2025 | Taux 2026 | Bases   | Produit        |
|--|-----------|-----------|---------|----------------|
| <b>Taxe d'habitation</b> sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Taxe d'habitation sur les logements vacants si instituée) | 9,58 %    | 9,78 %    | 115 000 | 11 247         |
| <b>Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties</b>   | 35,93 %   | 36,659%   | 221 224 | 223 418        |
| <b>Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties</b>   | 44,99 %   | 45,89 %   | 87 200  | 40 016         |
| <b>TOTAL</b>   |           |           |         | <b>274 681</b> |

⇒ **d'autoriser Madame le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et le charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.**

### QUESTIONS DIVERSES

#### ⇒ Bar en bulle

Ce commerce itinérant sera présent sur la place de la cantine le vendredi des semaines paires. Une convention sera signée mentionnant l'occupation du domaine public du 17 avril au 31 octobre sans supplément pour l'utilisation de l'électricité pour cette année.

#### ⇒ Demande de M. DOUET (manège de la fête SOULIFESTY 2026)

M. DOUET a fait la demande d'utiliser l'aire de loisirs au 07/04/2026 au 25/05/2026 avec 2 camions de 10 m une caravane et 1 manège. Le Conseil Municipal donne son accord mais pour une arrivée 15 jours avant les festivités.



## SEANCE DU 20 AVRIL 2026

### ORDRE DU JOUR

⇒ Vote du budget primitif 2026

2026-19

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christine MILLERAND, Maire.

⇒ **Vote du budget primitif 2026**

2026-19

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré,

⇒ **adopte à l'unanimité le budget primitif 2026**

⇒ **valide le taux de fongibilité des crédits à 7,5 %**

|                      | FONCTIONNEMENT    |                   | INVESTISSEMENT    |                   |
|----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                      | Dépenses          | Recettes          | Dépenses          | Recettes          |
| Résultat 2025        |                   | 404 166,39        | 85 913,81         |                   |
| Restes à réaliser    |                   |                   | 6 183,00          |                   |
| Exercice 2026        | 952 045,68        | 547 879,29        | 78 825,00         | 170 921,81        |
| Budget primitif 2026 | <b>952 045,68</b> | <b>952 045,68</b> | <b>170 921,81</b> | <b>170 921,81</b> |



## Ecole primaire du Lignon

Notre école accueille cette année 63 élèves de la Petite Section de maternelle au CM2, répartis en trois classes.

Voici la répartition : PS/MS/GS : **21 élèves** (7/10/4)  
 CP/CE1/CE2 : **18 élèves** (5/5/8)  
 CM1/CM2 : **24 élèves** (11/13)



Notre école est en perte d'effectifs, comme de nombreuses écoles, mais d'ici à la rentrée 2028, des décisions devront être prises quant à son avenir ! Affaire à suivre...

### *Le cycle d'activités aquatiques :*

Les élèves de GS/CP/CE1/CM1/CM2 ont pu bénéficier de 7 séances d'activités aquatiques au centre aquatique Aquarelle de Saintes grâce à la municipalité qui finance ce projet tous les ans. Cette année, il y a eu une séance par jour durant 2 semaines du 20 au 30 avril 2026.

### *Le prix des incorruptibles :*

Notre école participe depuis plusieurs années au Prix des Incorruptibles. Nous recevons chaque début d'année, des ouvrages de littérature de jeunesse adaptés à l'âge de nos élèves qui les lisent et votent en fin d'année pour leur ouvrage préféré. Les votes auront lieu cette année dans le courant du mois de mai.

### *Notre projet culturel annuel autour du théâtre :*

Nous travaillons actuellement avec notre partenaire, le théâtre de l'Anaphore pour créer un spectacle de théâtre juste pour nous !  
Ce projet s'achèvera la semaine du 22 au 26 juin (jour à déterminer) par une représentation unique !

**Attention, places limitées avec priorité aux parents de nos élèves !**

Une autre sortie attend nos élèves mais à l'heure actuelle, le transport reste incertain... On croise les doigts !

### INFORMATIONS RENTRÉE 2026/2027 :

**C'est le moment de penser à l'inscription de votre enfant à l'école s'il rentre en Petite Section de maternelle !  
 Vous devez vous rendre en mairie afin de réaliser l'inscription !**

**L'école prendra ensuite contact avec vous pour vous proposer un rendez-vous d'admission !**

**Pour toute question :  
 Téléphone : 05.46.93.93.31  
 mail : ce.0170701V@ac-poitiers.fr**

**Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles et ce jusqu'au 1er juin ! !**

*En attendant, toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un joli mois de mai !*



## APE

Bonjour à tous !

L'APE tient à remercier les familles qui ont participé à la deuxième vague de commande de madeleines Bijou en ce début de printemps.

Nous espérons vous voir nombreux au marché aux fleurs et plants de légumes qui aura lieu le 1er mai de 9h à 16h à la salle des fêtes de Soullignottes !

Celui-ci est en cours de préparation. Si certains d'entre vous souhaitent venir nous donner un coup de main à l'installation le 30 avril à partir de 18h30, ou le jour du marché, n'hésitez pas à nous contacter (Facebook ou mail : [apesoullignottes@gmail.com](mailto:apesoullignottes@gmail.com)).

Merci à tous et beau printemps !

Votre APE



Organisé par l'APE au bénéfice de l'école

G.M.

## Préparation du Souli'festy 2026

Souli'festy revient pour la 13ème édition le 23 et 24 mai 2026. Comme chaque année, c'est l'occasion d'écouter de la bonne musique avec des groupes du secteur ou venant de plus loin. Le samedi nous commencerons avec le concours de palet ouvert à tous (à partir de 14h00). Un moment convivial où les adversaires s'affrontent dans la bonne humeur. Ensuite la musique prendra le relais jusqu'au bout de la nuit. Pour vous restaurer 3 food trucks seront présents.

Le dimanche, reprise de la musique et le soir l'association tiendra la restauration avec des grillades, des sandwiches et des frites. La soirée se terminera par un très beau feu d'artifice offert par la commune et un dernier concert.

Tout le week-end, il y aura des manèges pour les petits et les plus grands, des crêpes et des churros.

Comme toute manifestation, celle-ci ne peut avoir lieu qu'avec l'aide de bénévoles. Si vous voulez rejoindre une équipe sympathique où la bonne humeur est le mot d'ordre alors n'hésitez pas à nous contacter par le biais de la page Facebook Souli'festy ou sur le site internet de la commune.

**23&24 mai**  
2026

**Souli'festy**

13<sup>ème</sup> EDITION

**Soulignottes**  
**Concerts gratuits**

Fête foraine - Feu d'artifice - Restauration

souli'festy





Chers lecteurs,  
Un petit clin d'oeil  
sur l'actualité  
littéraire,



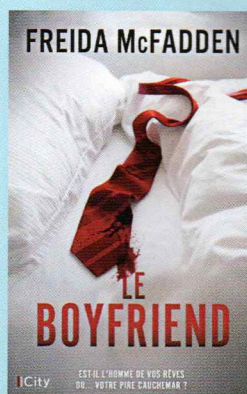
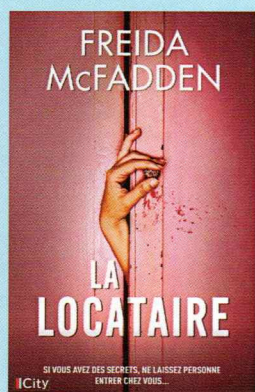
## Notre coup de

Certains ont connu le roman-photo des années 60 à 80. Tombé dans l'oubli ces dernières décennies, le voilà de retour présenté comme une BD.

Découvrez « qui a volé mes jambes ? », une enquête menée par un comptable déjanté et son voisin, ancien commandant à la retraite, rôles joués par R. Jonathan Lambert et Fred Testu, deux humoristes acteurs et animateurs qu'on ne présente plus.



**Pour les inconditionnels de Freida McFadden,  
bientôt dans votre bibliothèque**



## Événement 1er mai

En partenariat avec le marché aux fleurs de l'association des parents d'élèves, le 1er mai, les bénévoles de la bibliothèque organisent à nouveau une journée autour de la nature. Venez en famille pour une chasse au trésor et une découverte des odeurs à l'aveugle.

**Rendez-vous dans votre bibliothèque de 10h à 12h et de 14h à 16h.**

Des petits lots vous seront remis au terme de cette activité ludique pour vous récompenser de votre participation.



# CLUB PHOTO DE SAINTONGE

LE PLAISIR DE CAPTURER LES SOUVENIRS

15 jours

## VENDREDI 20H

PHOTOS HUMAINS

Extérieur ou Intérieur  
Studio avec modèle  
(Feminin ou masculin)  
Portrait

15 jours

## VENDREDI 20H

THÈMES LIBRE

Extérieur ou Intérieur  
En fonction du temps, sortie  
mixte Humain/Urban

15 jours

## VENDREDI 20H

SORTIE URBAINE

Extérieur si le temp  
est propice  
Architecture, Astro,  
paysage,  
Urbex

15 jours

## VENDREDI 20H

LECTURE D'IMAGES

Composition d'une  
image, connaissance  
des grand noms de la  
photo

15 jours

Exemple  
Si le temps n'est  
pas bon



# DE SEPTEMBRE À JUILLET

Tous les quinze jours

Ansel Adams disait : « Quand les mots deviennent obscurs, les photos sont claires. »

## ACCA



La saison se termine avec la régulation des nuisibles. Certaines familles ont subi des dégâts sur des volatiles (poule - canard - oie). N'hésitez pas à nous contacter pour faire des déclarations, que l'on fera suivre auprès de la Fédération. Nous allons intervenir dans les mois à venir à une régulation de renards sous les ordres du lieutenant de l'ouvèterie du secteur H.

Nous avons observé durant la saison qu'il y avait encore des

chiens en divagation. Le bureau se permet de solliciter Mme Le maire et son conseil municipal, afin de faire le nécessaire.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 22 mai à 18h30 à la cabane.

Prudence à tous sur les routes, il reste des grands animaux (sangliers, chevreuil).

Le Bureau

**NOUS SOMMES EN PRÉPARATION DE NOTRE 9ÈME SARDINADE  
QUI SE DÉROULERA LE SAMEDI 1ER AOÛT 2026.**

## ASSOCIATION SUN DANCE

**KATIA, chorégraphe et danseuse professionnelle.**

J'ai travaillé dans divers cabarets et compagnies de spectacles dans toute la France avant de poser mes valises à Soullignonnes il y a plusieurs années. J'accompagne également les futurs mariés pour leur ouverture de bal et j'étudie toutes demandes ou manifestations.

**DANSE**

J'enseigne la danse jazz et cabaret pour tous dès l'âge de 4 ans, avec un spectacle qui est la concrétisation d'une année de travail chorégraphique en groupe et en solo. Je partage ma passion et mes connaissances de la danse et de la scène.

**FITNESS**

Je suis également coach sportif et vous propose des cours de fitness avec renforcement musculaire, (abdos, fessiers...) avec du matériel, steps, élastiques, poids. Le cours se termine par des étirements. Pour ados et adultes.

**ZUMBA**

C'est l'enchaînement de plusieurs chorégraphies sur différents styles musicaux afin de travailler le cardio et de transpirer. Pas besoin de savoir danser il suffit juste d'aimer bouger en musique. Pour ados et adultes.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ CONTACTER **KATIA** AU **06.70.04.70.64**

## MAM *Bulle de Douceur*

«Notre MAM (Maison d'Assistants Maternelles) a ouvert ses portes le 20 novembre 2024, c'est un lieu d'accueil chaleureux, spécialement conçu pour accompagner les jeunes enfants dans leurs premières découvertes, tout en respectant leur rythme et leurs besoins.

Au sein de la MAM, nous sommes 2 assistantes maternelles et nous accueillons 8 enfants âgés de 2 mois jusqu'à leur entrée en école maternelle. Notre maison est entièrement aménagée pour garantir leur sécurité et leur confort.

Notre priorité est d'offrir à chaque enfant un accueil de qualité, dans un cadre bienveillant, stimulant et rassurant, tout en construisant une relation de confiance avec les familles.

Nous proposons des sorties avec le RPE, ou autre (parc, ferme, ludothèque, bibliothèque...).

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au **06 70 24 21 11** ou par e-mail : **bulle2douceur17@gmail.com**

Alvina et Laëtitia



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

TEL: 05 46 93 90 00

10 bis rue des Gareilleries  
17250 LES ESSARDS

**SERVICES POSTAUX :**  
Timbres, lettres et colis, recommandé, contrats de réexpédition ...

**HORAIRES :**  
**Lundi - Mardi -**  
**Jeudi - Vendredi**  
**8h45 à 12h**

**Mercredi**  
**9h à 12h**

**Samedi 10h à 12h**

**SERVICES FINANCIERS:**  
retrait et versement d'espèces d'un montant maximum de 500€ par période de 7 jours



Un **filot numérique** est à votre disposition pour accomplir vos démarches administratives en toute autonomie. (Impression - scanner - copie)

**Pensez à vous munir de votre pièce d'identité pour les retraits de colis ou recommandés.**



CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

### ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS

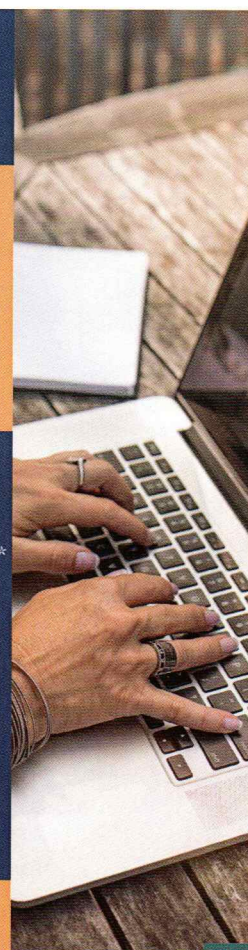
Prise en main ordinateur, smartphone ou tablette, bureautique, sécurité numérique...

Inscrivez-vous dès maintenant pour participer à un atelier !

Au plus proche de vous, notre Conseiller Numérique se déplace sur votre commune\*

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer ses contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte et de la sécurité

07 64 74 05 67  
numerique@coeurdesaintonge.fr



# Vivre ensemble à Soullignonnes



Le vendredi 17 avril, le bar « EN BULLE » a connu un franc succès lors de sa première présence sur notre commune. Plus de 80 personnes se sont réunies pour partager un moment convivial et agréable, soulignant l'enthousiasme suscité par cet événement.

Rendez-vous **le vendredi 1er mai**



Pour la première édition de la rencontre avec les élus et les associations, une quarantaine de personnes se sont réunies le samedi 18 avril. Cet événement, organisé autour d'un petit déjeuner, a permis aux participants d'échanger avec les élus et les associations. Ce fut un moment privilégié, marqué par le partage et la convivialité.



**Soulignonne.fr, le site internet qui vous appartient !**

Après une année complète de fonctionnement, le site internet de la commune présente des chiffres de fréquentation très honorable :

|  |  |
|--|--|
| <b>3989 visites</b>  | <b>8288 pages vues, 6871 pages vues uniques</b>                          |
| <b>1 min 34s</b> durée moyenne d'une visite (Soit 4j8h9mn26s au Total)                             | <b>78 recherches</b> totales sur notre site, <b>32 mots-clés</b> uniques |
| <b>59 %</b> visiteurs ayant survolé (quitté le site après une page)                                | <b>477 téléchargements, 436 téléchargements uniques</b>                  |
| <b>2,3 actions</b> (pages vues, téléchargements, liens sortants et recherches internes) par visite | <b>496 liens sortants, 446 liens externes</b> uniques                    |
| <b>57 actions max</b> en une visite  |  |



Vous trouverez en ligne, les règles de vie de votre commune, les informations générales vous aidant à trouver les réponses à vos questions les plus courantes, mais également des informations plus générales sur la vie quotidienne. Vous pouvez également, moyennant l'acceptation des cookies, envoyer des messages au secrétariat de mairie.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez y trouver des informations n'existant pas à ce jour ou proposer un article sur un évènement susceptible d'intéresser le plus grand nombre.

L'Équipe Communication

**LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :**



**PanneauPocket**  
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être **INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ**



\*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.

**L'heure CIVIQUE**

**ET SI JE DONNAIS UNE HEURE PAR MOIS POUR AIDER MA COMMUNE OU UN VOISIN ?**



**L'Heure Civique, c'est quoi ?!**

Avec le dispositif de **L'Heure Civique**, chaque habitant de **Soulignonnes** est invité, sans engagement, à donner une heure de son temps pour réaliser une action solidaire interpersonnelle ou collective, en faveur d'un voisin, d'un collectif, d'une association du territoire, de la collectivité.

Qu'est-il possible de faire ?

- Accompagner à un rendez-vous pour des personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion
- Aider à ranger des affaires : trop lourdes, trop hautes ...
- Venir passer du temps pour échanger, discuter, lire, jouer avec des personnes isolées
- Accompagner pour sortir un chien
- Récupérer un colis
- Accompagner à la déchèterie
- Faire du petit jardinage
- Réaliser du petit bricolage: changer une ampoule, changer une pile d'une pendule trop haute

**Vous êtes disponible, jeune ou moins jeune, seul, en famille, venez nous rejoindre** et donner une heure de votre temps !

+Pour s'inscrire, rien de plus simple :

Contactez l'accueil de la mairie de Soulignonnes au **05 46 93 94 14**

La mairie sera ravie d'être en contact avec vous pour répondre à vos questions et organiser avec vous une intervention adaptée à vos besoins et vos envies.

L'Heure Civique, c'est un geste citoyen qui fait toute la différence. Rejoignez-nous pour créer ensemble une communauté solidaire et engagée !



Liste des conseillers municipaux référents  
dans vos villages et hameaux

**Soulignonne  
(toute la commune)**

**Christine Millerand  
06 89 40 82 91**

**La Blanchardière - Brandet  
Le Moulin de Brandet - Les Pacauds  
Les Brossards - La Croix Geoffroy  
Les Favres - Les Mouniers**

**Dominique Boucherit  
06 63 97 66 37**

**La Touche  
La Groie**

**Jean-Claude Denechaud  
06 37 62 34 92**

**Boutiraud  
Monpou  
Virecourt**

**Michel Egreteau  
06 52 07 03 33**

**Le Breuil - Fourne  
Chez Giraud  
L'Enclouse du Puits**

**Les Gougnons - Jeuzet  
Les Réparons - Anecuit  
Le Moulin d'Anecuit**

**Malvina Chabaneix 07 78 78 22 80  
Nadège Caillaud 06 76 38 64 25**

**Ophélie Labrunie 06 73 60 46 96  
Dominique Hubert 06 88 58 86 77**

**Les Archambauds  
Les Jamets  
L'Hirondelle  
Grand Village**

**Joël Dufaux  
06 45 79 96 13**

**Chez Chaillou  
Les Mouchets**

**Eric Bureau  
06 60 23 51 25**

**Les Maisonneuves  
Ransannes**

**Dany Bernard  
06 78 68 87 02**

**Le Bourg  
Les Lotissements**

**Valérie Longuet 06 10 05 82 06  
Céline Denis 07 81 42 95 31**

**Chez Baudry  
Le Fribeau  
Le Brasseau**

**Christine Ducayla  
06 84 23 45 10**

**Bapaume  
Leuzois  
L'Essert**

**Magalie Palmier  
06 60 35 40 88**